



Pour information: 819-771-1472 poste 828703 (agent de bureau)

Frais scolaires à payer à l'école Préscolaire

	Annuel
Frais obligatoires - Matériel et document reproductibles	40,00 \$
Frais facultatifs - Activités et sorties non obligatoires ni essentielles à l'atteinte des programmes	20,00 \$

Frais de dîneur * (ajoutez ce montant aux frais ci-dessus)	268,20 \$
---	------------------

*Les frais de dîneur sont facturés à l'élève qui mange à l'école et qui n'est pas inscrit au service de garde.

Paiement par internet seulement

Aucun argent comptant ni chèque

Merci !

Le paiement par Internet, c'est facile...

Le mode de paiement privilégié par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais est le paiement par Internet via le site transactionnel de votre institution financière. Pour vous aider, consulter le guide de procédures et l'aide-mémoire des institutions financières.

Au début de l'année, vous recevrez par courriel un état de compte détaillé des frais scolaires à payer.

Pour payer les frais, ayez en main une copie de cet état de compte ; le numéro de référence y est indiqué au-dessus du nom du parent-payeur. Ce numéro débute par SG (18 positions sans espace ni tiret). Notre école est aussi équipée d'un terminal Interac pour payer par carte débit. Pour information: 819-771-1472 poste 828703 (agent de bureau).

Nous vous remercions votre collaboration,

L'équipe de direction

Important : En cas de contraintes financières, vous devez communiquer avec la direction avant le 30 septembre afin de prendre une entente de paiements. À défaut de paiement, votre enfant pourrait être retiré du service des dîneurs.